Banque · Déc. 2028

Reportings EBA : liquidité, charges grevant les actifs, ESG

Quatre domaines de la refonte des reportings de l'EBA s'appliquent un an après les autres : liquidité, charges grevant les actifs, exercice de comparaison prudentiel et ESG. Leur première date de référence est décembre 2028.

DATE D'APPLICATION	QUI LE DEMANDE	À QUI VOUS RÉPONDEZ	NATURE DE LA DEMANDE
Déc. 2028	EBA (normes techniques de reporting)	ACPR, via le portail de la Banque de France, et BCE pour les grands groupes	Supervision prudentielle

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS

- **Grand groupe bancaire** (plein)
- **Banque de taille moyenne** (plein)
- **Banque privée** (plein)
- **Financements spécialisés** (pointillé)
- **Institution financière publique** (pointillé)

Fond plein : concerné. Pointillé : selon le statut ou l'activité.

REPÈRES

Le calendrier du texte.

6 nov. 2026 — L'EBA allonge le calendrier de mise en œuvre

Déc. 2026 — Normes techniques définitives

Déc. 2027 — Première vague des nouvelles exigences

Déc. 2028 — Liquidité, charges grevant les actifs, ESG

LE DÉTAIL

Ce qui change.

Une refonte en deux vagues

DATES DE RÉFÉRENCE

DÉC. 2026 — Normes définitives
L'EBA publie ses normes techniques, puis le paquet technique début 2027.

DÉC. 2027 — Première vague
Nouvelles exigences : test de résistance, pertes de risque opérationnel, IFRS 9.

DÉC. 2028 — Seconde vague
Liquidité, charges grevant les actifs, exercice de comparaison prudentiel, ESG.

AU MOINS UN AN
C'est le délai de mise en œuvre que l'EBA s'engage à laisser après la publication.

PREMIER TRIMESTRE 2027
Ouverture annoncée du registre européen des demandes de données.

Dans son communiqué du 6 novembre 2026, l'EBA sépare la refonte en deux vagues. Les nouvelles exigences commencent en décembre 2027 ; les domaines de la liquidité, des charges grevant les actifs, de l'exercice de comparaison prudentiel et de l'ESG suivent en décembre 2028.

Le principe est le même pour les deux vagues : au moins un an entre la publication des textes définitifs et la première remise.

NOTRE LECTURE

Les deux vagues touchent les mêmes chaînes d'alimentation. Les traiter comme deux projets distincts conduit à ouvrir deux fois les mêmes flux. Un cadrage commun, puis deux mises en production, coûte moins cher.

LA PREMIÈRE VAGUE, EN DÉCEMBRE 2027→

CE QUE NOUS FAISONS

Cadrage commun aux deux vagues, adaptation des états de liquidité et des charges grevant les actifs, contrôles de cohérence entre états et avec la comptabilité.

Liquidité | Charges grevant les actifs | ESG

CONSEIL FINANCE→

POUR ALLER PLUS LOIN

Sources officielles.

EBA, communiqué du 6 novembre 2026	https://www.eba.europa.eu/publications-and-media/press-releases/eba-outlines-next-steps-supervisory-reporting-simplification-and-extends-implementation-timelines

Liens vérifiés le 23 novembre 2026.